



Vertrieu, le 30 mai 2022

Compte rendu du CSE du 25 mai 2022

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH), de Sébastien Ruis (REX STV), Cyrille Averty (REX MCH).

Membres élus titulaires présents : Aurélien Delorme, Elodie Martin (Trésorière adjointe), Alain Jouan (Secrétaire adjoint), Hervé Barrois, Céline Aubert.

Membres élus suppléants présent : Sandra Monnery (Secrétaire), Pascale Centelles, Maëlle Séon, Nicolas Lazzaro, Chrystelle Savre.

Représentant Syndicale CFDT présent : Alexandre Tadej

Représentant de Section Syndicale UNSA présent : Garry Spilliaert

La séance est ouverte à 9h30

1. Validation compte rendu CSE du 4 mai 2022.

Le compte rendu a été validé à l'unanimité par l'ensemble des élus et de la direction.

2. Marche de la société.

Point activité (à fin S21) :

- Point plan été STV :
 - o Continuité dans les recrutements pour atteindre le plein effectif sur fin Mai
 - o Organisation des volumes d'anticipation à réaliser pour la saison en cours
 - o Suivi des livraisons d'opération pour générer des anticipations sur Mai-Juin et Juillet
- PDA : En pleine saison, bcq de volumes de réassorts à traiter, difficultés de recrutement
- MCL : MFC très impacté par la dispo des composants, blocage des conteneurs
- Schéma directeur :
 - o STV : Réunion de travail avec AEW sur le dépôt du permis de construire et étude environnementale
 - o AUT : Maintien de l'objectifs des dépôts avant fin Juin

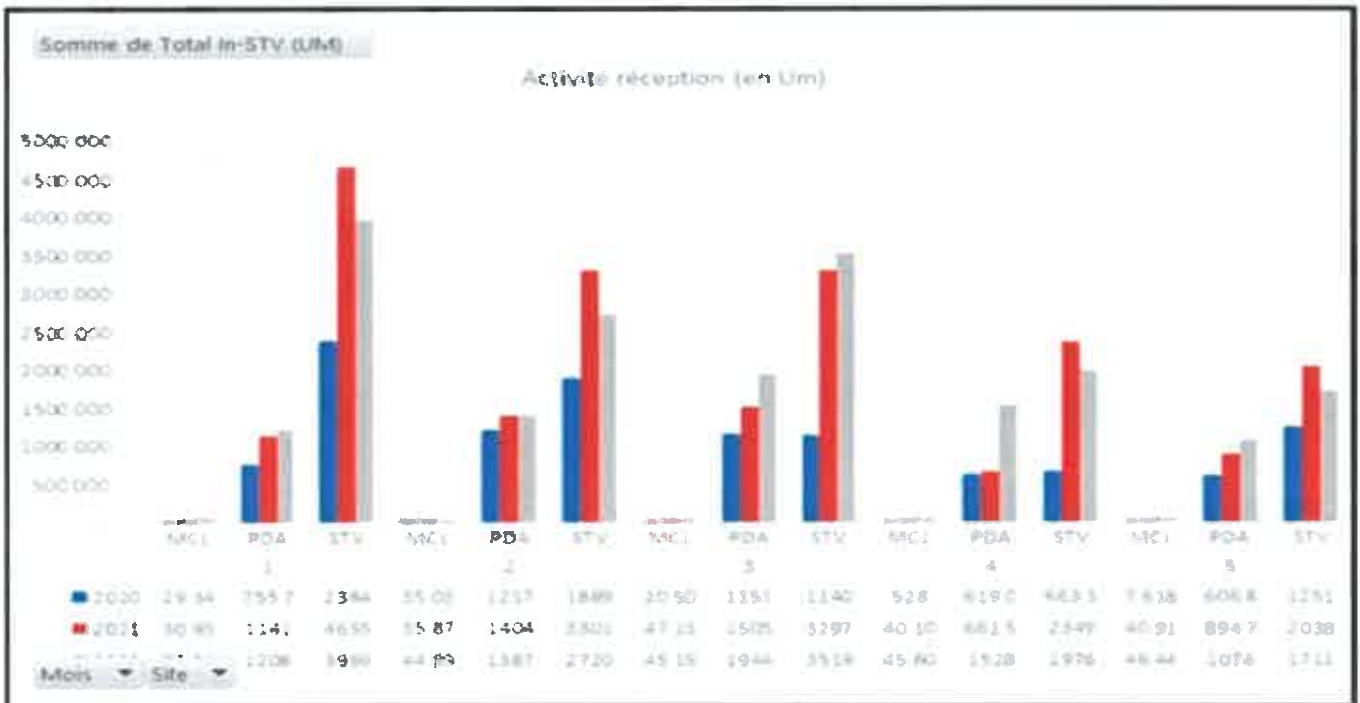
Activité :

1

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Activité réception en cumul (fin S21) :

Global a -0.8% vs 2021 : Constat identique : Retard de livraison pour les arrivages internationaux dû au contexte de saturation en chine pour LSI et l'usine MFC



Étiquettes de lignes	2020	2021	2022 - total général	EVO 21-22	EVO 22-20
1	5 261 633	5 627 688	5 211 425	10,2%	89,3%
MFC	27 944	81 334	13 344	23,6%	81,3%
PDA	751 750	2 043 177	1 204 100	1,7%	89,3%
STV	4 481 939	4 493 178	3 793 981	-14,7%	9,3%
12	3 041 327	4 740 902	4 251 226	12,0%	22,2%
MFC	11 021	33 876	44 851	23,1%	25,3%
PDA	1 211 212	2 406 180	1 867 100	1,2%	34,3%
STV	1 819 094	2 300 946	2 339 275	-1,7%	99,3%
14	4 262 991	4 691 934	4 903 112	1,3%	100,2%
MFC	21 434	67 536	61 034	-4,2%	120,4%
PDA	1 311 967	2 505 111	1 944 354	4,7%	66,3%
STV	2 929 589	2 119 287	2 897 724	6,7%	108,3%
16	1 202 942	2 179 831	2 542 254	16,4%	127,7%
MFC	148	40 100	41 608	13,7%	103,1%
PDA	671 363	983 962	1 129 541	12,1%	146,3%
STV	530 431	1 155 769	1 371 105	15,5%	137,3%
18	1 409 481	2 179 831	2 542 254	4,2%	91,7%
MFC	1418	140 131	141 443	1,1%	100,7%
PDA	66 650	916 711	1 014 264	9,1%	117,3%
STV	1 342 223	1 263 009	1 386 547	-1,2%	86,3%
Total général	11 772 894	20 443 505	21 278 194	-0,2%	88,7%

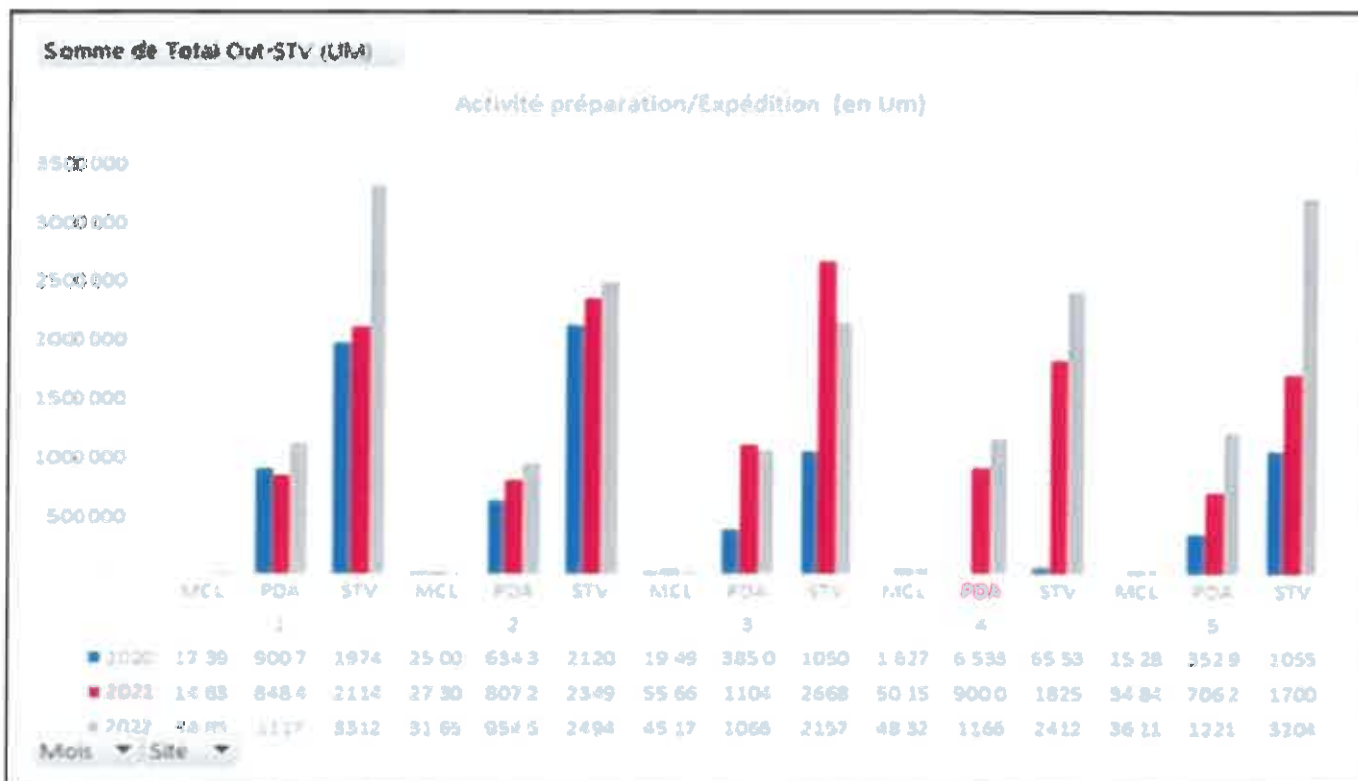
Activité préparation en cumul (fin S21) :



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Global à +27% : Fort activité matériel (PDA), et activité de réassort+volume d'opération géré en anticipation pour (STV), activité MCL contraintes par la dispo des composants



	2020	2021	2022	Total général	EVO 21-22	EVO 22-20
1	2 892 723	2 977 417	4 465 038	10 335 178	50,0%	54,6%
MCL	17 357	14 837	34 852	67 046	134,3%	100,3%
PDA	900 724	634 410	1 117 035	2 666 407	31,7%	24,0%
STV	1 974 642	1 114 170	3 312 903	7 401 695	55,7%	67,2%
2	2 779 786	3 189 657	3 480 918	9 444 361	9,3%	25,2%
MCL	25 005	27 308	31 653	53 970	15,9%	26,6%
PDA	634 320	607 252	954 576	2 396 148	16,3%	52,5%
STV	2 120 457	2 349 097	2 494 689	6 964 243	6,2%	17,6%
3	1 454 787	3 818 311	3 269 600	8 552 698	-14,6%	124,7%
MCL	19 497	55 669	45 174	120 340	-15,9%	131,7%
PDA	355 013	1 104 295	1 026 553	2 556 061	-3,4%	177,1%
STV	1 050 277	2 658 447	2 157 573	5 876 297	-19,1%	105,4%
4	73 690	2 775 894	3 628 077	6 477 661	30,7%	4823,4%
MCL	1 637	50 159	49 525	100 821	-3,7%	1870,2%
PDA	6 533	900 069	1 156 775	2 073 377	29,6%	17759,7%
STV	65 530	1 825 666	2 421 827	4 304 173	32,2%	3532,2%
5	1 424 044	2 441 251	4 461 355	8 316 630	82,7%	213,3%
MCL	15 353	34 542	35 116	56 245	3,7%	136,2%
PDA	352 956	706 250	1 221 191	2 280 397	72,9%	246,0%
STV	1 055 800	1 700 459	3 124 928	5 959 938	55,5%	203,5%
Total général	8 625 030	15 205 530	19 304 958	43 136 528	27,0%	123,8%

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

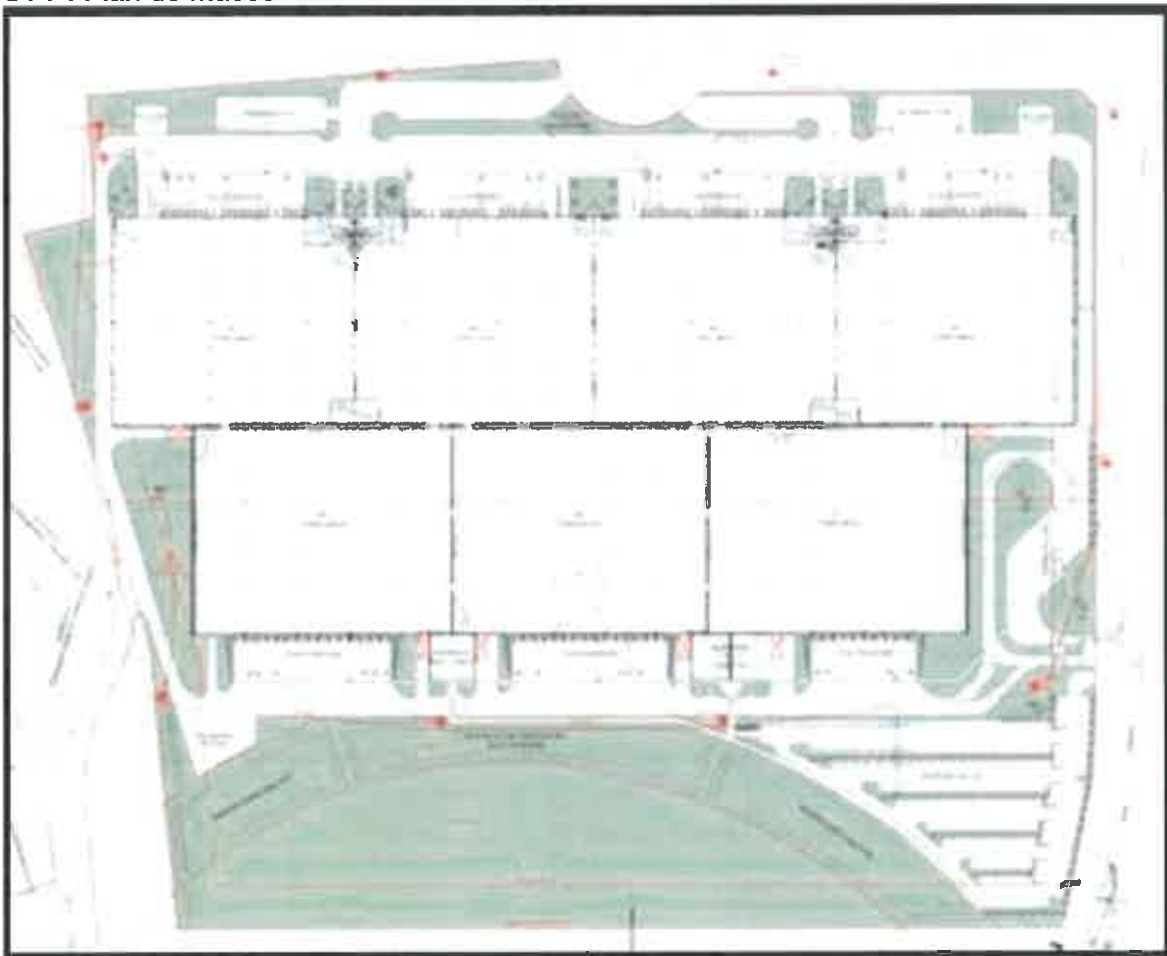
Un candidat au service transport a été retenu, Mr Gaël Maréchal rejoindra l'entreprise le 13 juin, il sera sous la coupole de Jérôme Gardon.

Le 20 juin un chef de projet, Mr Allée Anthony arrivera sur le site de Machecoul, il sera rattaché au service méthode de St Vulbas.

La direction est à la recherche d'un chef de projet amélioration continue.

3. Schéma directeur.

STV : Plan de masse



La direction est en relation avec un ingénieur conseil de la CARSAT.
Il sera sûrement prévue deux points de rassemblement, un de chaque côté du bâtiment.

Le parking salariés se trouvera du côté de l'agrandissement, avec des bornes de rechargement pour les véhicules électrique.

Le projet Rail-Route est en cour de discussion avec la SNCF, le PIPA et une quinzaine d'entreprise.

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Le Propriétaire, le PIPA et Intersport se sont mis d'accord pour le futur projet d'agrandissement.

Autrèche : plan de masse



Pour commencer, il sera prévu 48000 m² d'entrepôt.

Il sera prévu sur toute la surface des toits des panneaux photovoltaïques, l'entretien et la revente d'électricité sera sous-traitée par une entreprise spécialisée.

Les dossiers administratifs des deux sites seront déposés au mois de juin, il faudra environ 12 mois pour avoir une réponse.

Les débuts des travaux débiteront normalement en 2023 pour une fin prévue fin 2024.

4. Information et consultation du CSE sur la situation économique et financière de l'entreprise.

5



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

3 consultations récurrentes

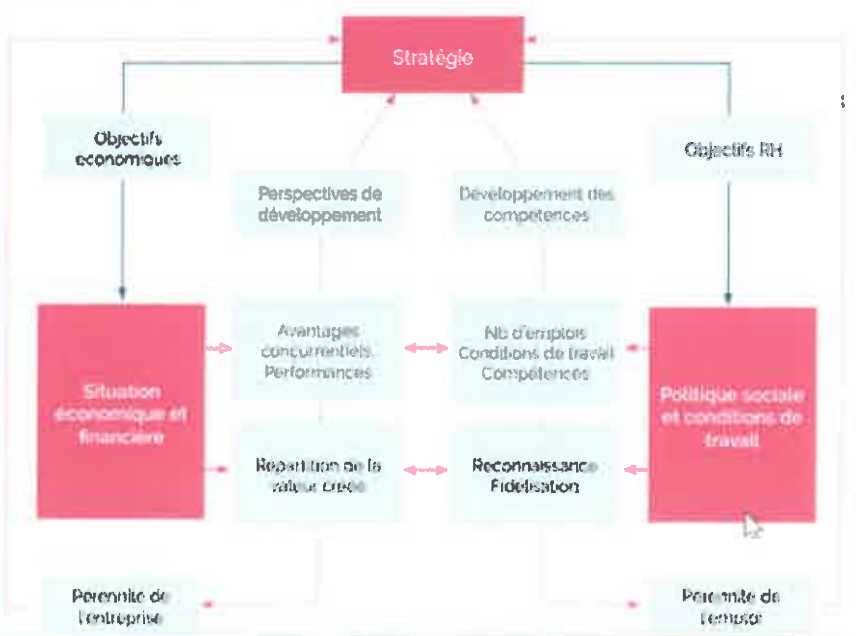
De quoi parle-t-on ?

- Consultation sur la Situation Financière
- Consultation sur la politique sociale et les conditions de travail
- Consultation sur les orientations stratégiques

De quoi parle-t-on ?

- **Chaque année** (ou à une autre fréquence définie par accord), le CSE doit être consulté sur :
 - les orientations stratégiques, leurs conséquences sur l'activité et l'emploi, la GPEC et le plan de formation ;
 - la situation économique et financière et la politique de recherche et développement ;
 - la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.

Stratégie, situation économique et politique sociale dépendent les unes des autres





Consultation Orientations Stratégiques

- Orientations stratégiques , leurs conséquences sur l'activité et l'emploi, la GPEC et le plan de formation
- Référence : 1er alinéa de l'article L-2312-17 du Code du Travail

Consultation Situation Financière

- Le marché, l'environnement concurrentiel
- Le développement de l'activité
- Comparaison Budget / Résultats obtenus
- Objectifs
- Référence : 2^{ème} alinéa de l'article L-2312-17 du Code du Travail



Consultation sur la politique sociale et les conditions de travail

- L'évolution de l'emploi ;
 - Les qualifications ;
 - Les actions de formation, l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage ;
 - Les actions de prévention en matière de santé et de sécurité ; les conditions de travail ;
 - Les congés et l'aménagement du temps de travail, la durée du travail ;
 - L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Référence : 3^{ème} alinéa de l'article L-2312-17 du Code du Travail

Consultation Situation Financière

- Le marché, l'environnement concurrentiel
 - Le développement de l'activité
 - Comparaison Budget / Résultats obtenus
 - Objectifs
- Référence : 2^{ème} alinéa de l'article L-2312-17 du Code du Travail



L'expertise a été faite par un cabinet d'expertise, le délégué syndical a demandé le montant sans succès.

10 Votants :
Favorables : 10
Défavorable :
Sans avis :

Les élus demandent les différents plans d'actions afin atteindre les objectifs pour 2022.

5. Présentation du tableau de suivi des containers uniquement, pour toutes les équipes et tous les salariés, 2021 et 2022.

Les tableaux présentés, sont les mêmes qu'à la réunion du 4 mai, ils ne sont clairement pas à la hauteur de notre demande et des attentes des salariés.

Donc aucun intérêt de les remettre, puis qu'il n'y a pas eu de nouvelle présentation et surtout un manque évident de transparence sur le sujet, apparemment sensible pour la direction.

Alors que nous avons bien précisé « **containers uniquement et pour tous les salariés** », hors sur les derniers tableaux présentés, on ne pouvait voir que les salariés qui faisaient de la polyvalence et non tous salariés même ceux qui n'en font pas.

Le REX présent en réunion précise qu'il ne souhaite pas montrer les noms et prénoms des salariés, qu'il n'a rien à cacher, mais que les tableaux présentés sont des outils de suivi existant à ce jour.

6. Présentation du tableau de suivi des closers.

Même réponse que la question précédente.

7. Présentation du tableau de suivi de toutes les polyvalences sur Machecoul.

Aucun tableau de suivi n'existe pour le site de Machecoul, mais peut-être qu'un sera mis en place à l'avenir.

C'est une demande des salariés, pour qu'il y ait une équité dans la polyvalence.

8. Démarche environnementale et information du CSE.

L'entreprise a fait une communication sur le RSE, le CSE n'en a pas été informé.

La direction a reçu le questionnaire de la part de Céline Peltier DRH du Groupe Intersport, afin de connaître les intérêts des salariés.

Virginie Lequy fera prochainement une présentation de la RSE.

La démarche RSE doit être faite en commun avec le CSE.

9. Dénonciation de l'accord sur le fractionnement des congés payés.

Une fois l'accord dénoncé, la direction a 3 mois pour en négocier un nouveau. Si aucun autre accord n'est négocié, ce dernier est valable pour encore de 12 mois après la date de la dénonciation.



10. Etude sur les vestiaires (nombres de casiers dispo, réglementation, douche chauffeurs, hygiène, état).

HYGIENE ET VESTIAIRES

- Côté hommes : nombres de casiers 103 :
(soit 12 meubles de 8 casiers + 1 meuble de 4 casiers) + 3 grands formats,
Avec les défectueux il reste 99 : rajout possible de 16 casiers en retirant les 3 grands
- Côté femme 112 en bon état

HYGIENE ET VESTIAIRES

1/ Concernant les douches : nous n'avons pas d'obligation pour nos employés car nous n'avons pas de travaux « insalubres et salissants » au sens de la réglementation.

Pour autant, dans le cadre de notre QVT, ces commodités sont mises à disposition

2/ Concernant les sanitaires :

⇒ 2 cabinets par tranche de 20 femmes ;
en partant sur 60 femmes par poste : 6 sanitaires => 6 sanitaires présents sur site en comptant la C4 et sans compter l'étage

⇒ 1 cabinet et 1 urinoir par tranche de 20 hommes :
en partant sur 60 hommes par poste : 3 cabinets + 3 urinoirs (aucun urinoir sur site) => 6 sanitaires en comptant la C4 (mais pas d'urinoir) et sans compter l'étage

HYGIENE ET VESTIAIRES

3/ Concernant les vestiaires :

- Dans la mesure où nous n'obligeons pas les salariés à porter des vêtements de travail, nos simples casiers suffisent.
- Si nous obligeons à porter des vêtements de travail il est nécessaire de pouvoir suspendre des vêtements perso dans les vestiaires
- Sur le nombre, nous devons mettre en place à minima un nombre suffisant par équipe et non sur l'effectif global de l'entrepôt.
- Vis-à-vis des chiffres d'effectifs présentés, nous respectons les obligations légales.

4/ Concernant l'hygiène,

- le nettoyage quotidien est réalisé par l'agent d'entretien de la société MENSET.

5/ Concernant les douches chauffeurs, pas d'obligation claire en la matière

VESTIAIRES

Nombre de sexe	Société	sexe		Total général		
		Intersport	Interim			
Service en cours	Présence	F	H	F	H	
Expédition		6	10			16
Maintenance			3		2	5
Préparation		55	43	73	64	235
Reception		6	13	3	11	33
Stock implantation		7	7	3	1	18
Total général		74	78	79	78	307
		153			154	
		150			157	



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

11. Audit fiches de paies.

Les élus souhaiteraient plus de transparence sur les fiches de paies, il y a eu souvent des erreurs sur les congés payés, heures de récup ou encore prélèvement à la source. Marie-Hélène étant arrivée depuis peu, fait en sorte que cela se reproduise le moins souvent.

Il existe un usage concernant le report des congés payés et des heures de récup d'une année à l'autre, ces derniers ne sont donc jamais perdus.

Un rappel doit être fait auprès des encadrants afin qu'ils ne disent pas aux salariés de les poser avant le 31 mai au risque de les perdre.

Un audit sera obligatoirement fait lors de l'externalisation des fiches de paies.

Kristel précise aux salariés, de ne pas hésiter à venir avec sa fiche de paie en cas d'erreur constaté et de monter voir le service RH, afin d'avoir des explications et de pouvoir les corriger si nécessaires.

12. Modalité de versement de l'intéressement.

Les salariés ont reçu le mail d'AMUNDI, l'organisme qui gère également la participation.

Pour les nouveaux salariés bénéficiaires, un courrier leur a été envoyé avec leur identifiant ainsi que leur mot de passe provisoire. Un décalage avec le mail des salariés déjà inscrits.



13. Rétroactivité des heures de nuit suite NAO.

La DRH Kristel Barret indique que la rétroactivité des heures de nuit pour l'année 2022 a été faite sur la paie du mois de mai.

14. Avancement ANCV.

La majorité des salariés présents ont eu leurs chèques vacances, il restera à envoyer ceux des personnes absentes.

15. Point comptes CSE par le Trésorier et validation des comptes par Scop'CE.

SITUATION DES COMPTES AVRIL 2022

	2022	2021	2020
Œuvres Sociales et Culturelles	90062,64	113149,86	86590,02
Fonctionnement	21926,33	23313,27	19011,27
Association sportive	13034,35		

Les subventions de l'AS doivent se faire sur le compte de l'AS et non plus sur le compte du fonctionnement.

La présentation des comptes établis par l'organisme d'expertise comptable Scop'CE, a été faite en séance.

Frédéric trouve que les tableaux ne sont pas très pertinents, il n'y a pas assez d'explications, donc pas d'analyses à faire.

Les élus ont donnés quitus (validation) aux comptes.

10 votants :

Favorable : 10

Défavorable :

Sans avis :

16. Point association sportive : point référents du CSE. modalité de versement des subventions annuelles dont spécificité de la subvention AS, divers.

Le samedi 10 septembre sera organisé une sortie karting à Château Gaillard comme l'an dernier, les horaires reste à définir.

Un maximum de 40 personnes pour un montant d'environ 4000€, une participation sera demandé aux participants.

Le référent Hervé, va essayer d'organiser un évènement pour les salariés de Machecoul.

17. Point billetterie : la ruée des fadas demande de participation du CSE.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Un salarié a demandé si le CSE faisait une participation financière pour l'évènement de la ruée des fadas.

Le CSE ne participe pas aux évènements de ce genre, pour une demande de sponsoring il faut faire la demande auprès du Groupe.

18. Point distributeurs.

Suite à la réunion du 4 mai, un courrier a été envoyé à Mme Isabelle Eliard commercial de la société Cup Service, afin de dénoncé le contrat. Ce qui nous permettrait de le rompre sans poursuite.

Un rendez-vous avec Isabelle, Elodie et Nicolas a été effectué le Mardi 24 mai à 10h30 pour discuter des disfonctionnements que nous rencontrons depuis le début du contrat.

Il a été abordé les problèmes de prise en compte de paiement avec le badge, qui sont trop long par moment, ceci viendrait de la connexion internet.

De plus, les élus ont appuyés sur le fait que la réactivité d'intervention des techniciens de maintenance était trop longue. Les distributeurs restent trop souvent et trop longtemps en panne ce qui est préjudiciable.

La propreté de ceux-ci n'était pas de rigueur, ce qui est primordiale.

Nous avons convenu ensemble d'augmenter la quantité de sandwich ultra-frais pour les Lundi, Mercredi et la quantité du vendredi ne change pas étant données que les week-ends ne sont pas encore travaillé.

La commerciale a pris note et va faire le nécessaire afin que tout cela soit corrigé.

Nous verrons dans les prochains mois si une évolution dans le bon sens est remarquée, sinon nous ne manquerons pas de reprendre rendez-vous avec Mme eliard.

Un appel d'offre à concurrence sera fait prochainement.

19. Réclamations des salariés.

Document spécifique annexé au compte rendu.

La séance est levée à 16h10

La Secrétaire
Sandra MONNERY

Le Président
Frédéric GRASSART

